

## ETAPES CLES DU RECRUTEMENT

Étapes	Détails	🔗 Liens pour accéder aux documents sur serveur Commun SDIS41
<p>1er contact : entretien candidat et chef de centre</p> <p>↓</p> <p><b>Entre 2 sessions</b></p>	<p>Ce temps d'échange va permettre au chef de centre d'apprécier les attentes du candidat ainsi que sa capacité à s'engager au sein de son équipe et au candidat de recueillir les informations nécessaires à sa prise de décision pour un futur engagement.</p> <p><b>Faire parvenir au SSSM une photocopie des pages du carnet de santé concernant les vaccinations</b></p>	
<p>Inscription à la matinée de recrutement</p> <p>↓</p> <p><b>Avant le 26/05/2023</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat renseigne le questionnaire SSSM 📄 en ligne pour permettre au médecin-chef d'apprécier la nécessité d'éléments complémentaires.</li> <li>Le candidat prend rendez-vous auprès de son médecin traitant pour demander un certificat de non contre-indication à la pratique du sport, les ordonnances pour examen sanguin et radiographie pulmonaire ainsi que la <b>vérification des vaccinations obligatoires</b>.</li> <li>Le candidat remplit, avec le chef de centre, la fiche de candidature 📄 en y joignant un certificat de non contre-indication à la pratique du sport et une attestation de 50 mètres nage libre, transmis au chef de groupement territorial.</li> </ul>	<p><a href="https://forms.gle/ThC3CLWWv1Lnw2zc7">https://forms.gle/ThC3CLWWv1Lnw2zc7</a></p> <p><a href="\\Srv27\CommunSDIS41\GAECPPRH - SPV\Engagement SPV\NI 2022-15 - SSSM Conditions médicales d'aptitudes et vaccinations pour le recrutement SP.pdf">\\Srv27\CommunSDIS41\GAECPPRH - SPV\Engagement SPV\NI 2022-15 - SSSM Conditions médicales d'aptitudes et vaccinations pour le recrutement SP.pdf</a></p> <p><a href="M:\GAECPPRH - SPV\Engagement SPV\Fiche candidat SPV 24-06-2023.pdf autorisation parentale 24-06-2023.pdf">M:\GAECPPRH - SPV\Engagement SPV\Fiche candidat SPV 24-06-2023.pdf autorisation parentale 24-06-2023.pdf</a></p>
<p>Participation à la matinée de recrutement au CFIS</p> <p>↓</p> <p><b>Le 24/06/2023</b></p>	<p>Le candidat participe à la matinée de recrutement dont le programme est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- QCM (maths, grammaire, logique) 📄,</li> <li>- Entretien devant jury (chef de groupement, de centre et membre CCDSPV),</li> <li>- Epreuves sportives,</li> <li>- Prise de mesures pour l'habillement,</li> <li>- Présentation du parcours de formation.</li> </ul>	<p><a href="M:\GAECPPRH - SPV\Engagement SPV\Annales QCM.pdf">M:\GAECPPRH - SPV\Engagement SPV\Annales QCM.pdf</a></p>
<p>Préparation de l'engagement</p> <p>↓</p> <p><b>Avant le 07/07/2023</b></p>	<p>Après avoir réussi les épreuves de la matinée de recrutement, le candidat prépare son engagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En remplissant son dossier d'engagement remis lors de la matinée de recrutement,</li> <li>- En réalisant les démarches médicales auprès du SSSM,</li> <li>- En suivant la FOAD « Recrutement » avant de démarrer la formation initiale d'équipier Prompt Secours.</li> </ul>	<p>Instructions fournies lors de la matinée de recrutement</p>
<p>Engagement</p> <p>↓</p> <p><b>Au 1<sup>er</sup> du mois qui suit la validation du dossier d'engagement et de l'aptitude médicale</b></p>	<p>L'engagement est formalisé par un arrêté qui sera diffusé aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef de centre pour notification à la recrue,</li> <li>- Service Habillement pour déclencher la dotation des EPI,</li> <li>- CTA-CODIS pour mise à jour du logiciel opérationnel,</li> <li>- Référent logiciels pour les droits d'accès aux applications Webdag-Webfor.</li> </ul>	